

## CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle des Associations dans le respect des conditions sanitaires, le trente juin deux mille vingt et un à 19 heures, sous la présidence de Monsieur Emmanuel GOSSE, Maire, et sur sa convocation du 22 juin 2021.

**Etaient présents** : Mesdames BOISSAY, DEMANNEVILLE, DECAUX, DECONIHOUT, CORAILLER-GUERIN et FEUGERE,

Messieurs BIGUEY, DOURNEL, GOSSE, JANKO, JOBIN et STENERT

**Pouvoirs** : M. BARDE donne pouvoir à M. GOSSE, M. LEGAY donne pouvoir à Mme FEUGERE et Mme LYSCENCZUK donne pouvoir à M. DOURNEL

**Secrétaire de séance** : Mme DECONIHOUT Fanny

Nombre de conseillers présents : 12

Avant de commencer, le Maire tient à faire part de l'absence de Stéphane ROUSSELIN. En effet, il sera placé en accident de travail du 22 juin 2021 au 2 juillet 2021. Jean-Yann LECLERC assurant seul l'entretien des espaces verts, quelques retards de tontes peuvent être observé sur la commune.

### Approbation du compte rendu du 19 Mai 2021

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### Délibération approuvant l'acquisition de la parcelle AC 81

Vu la demande de l'office notarial de Boos du 11 juin 2021 et considérant la vente de la propriété de Mme AGIDA ;

Considérant qu'il s'agit de formaliser un état de fait antérieur, il est apparu nécessaire de procéder à l'acquisition d'une parcelle de terrain d'une contenance de 392 m<sup>2</sup> ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve à l'unanimité l'acquisition à l'amiable par la commune de la parcelle cadastrée AC 81,
- Autorise Monsieur le Maire à établir et signer au nom de la commune tous les documents et actes nécessaire auprès d'un notaire.

## **Point d'information concernant les élections départementales et régionales**

Après avoir échangé sur l'organisation de ces dernières élections, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir toutes les prochaines élections à la Salle des Associations.

En effet, cette salle permet une meilleure circulation des administrés et respecte toutes les règles sanitaires en vigueur. (Sens unique de circulation, mise à disposition de sanitaires, possibilité de se laver les mains avec du savon sur place, distanciation sociale, ...)

L'information sera communiqué dans le prochain Mesnil-Raoul Info.

A noter, les prochaines élections auront lieu en avril 2022 pour les Présidentielles et en juin 2022 pour les Législatives.

## **Fond de Compensation pour la T.V.A – Attribution 2021**

Monsieur le Maire annonce au Conseil Municipal que nous avons reçu le courrier de la préfecture concernant le fond de compensation pour la T.V.A.

Pour rappel, initialement au budget, la somme de 10 475€ avait été prévu.

Au total, c'est 12 067.79€ que la commune percevra : 2617.94€ au compte 744 et 9449.85 au compte 10 222.

## **Retour sur la commission Urbanisme du 10.06.2021**

M. LEFEBVRE Paul est venu présenter son projet de lotissement. Il a pu répondre aux différentes remarques et interrogations des membres de la commission Urbanisme.

Comme par exemple :

- la taille du bassin,
- le cheminement piéton,
- le ramassage des poubelles,
- les deux terrains sans entrée charretière,
- ...

Les membres recherchent actuellement un nom pour ce futur Clos.

## **Questions diverses :**

- Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal du retour de Mme CLEMENT de la préfecture concernant notre demande de subvention pour les travaux de voirie. En effet, notre dossier n'a pas été retenu pour cette année et nous devons renouveler notre demande pour l'année prochaine. Les travaux ne peuvent donc pas commencer sans accord de principe des subventions. Le projet de sécurisation de la RD 294/ RD 13 ne pourront avoir lieu que fin 2022/début 2023.

Une présentation du projet par BE Techniroute aura lieu lors d'un prochain conseil municipal.

- Le Département a effectué le tracé pour la mise en place d'un giratoire provisoire en direction de Montmain. La mise en place sera effective le 07 juillet 2021.

- L'enfouissement des réseaux Rue de la Lande a débuté. L'entreprise va également remplacer l'éclairage du stade et de l'église par un éclairage à LED.
- Le rondpoint de la Lande a pris un peu de retard avec les intempéries. Le chantier devrait débuter fin juillet pour une durée de 4 mois.
  - La commune continue ses progrès afin de sécuriser ses données. Un deuxième audit a eu lieu avec ADICCO. Notre prestataire informatique va venir début juillet installer un nouveau logiciel pour une meilleure protection.
  - L'EICAPER (Centre Aquatique du Plateau Est de Rouen) accueille désormais la commune de Saint Aubin Celleville. La première pierre devrait être posée le 01 octobre 2021 et la fin des travaux est prévue pour le 5 décembre 2022. L'ouverture au public ne pourra se faire qu'après plusieurs contrôles : ouverture prévue pour le début d'année 2023.
  - Le CLIC nous a envoyé son rapport d'activité qui est mis à disposition des conseillers municipaux.
  - Un démarchage d'AXA a eu lieu en mairie afin de proposer un « partenariat » pour une complémentaire santé. Le Maire propose au Conseil Municipal de voter : 2 abstentions et 10 contres.
  - Marc JOBIN s'interroge sur l'entretien du cimetière. La commune doit-elle envisager une solution plus pérenne en vue de l'interdiction des produits phytosanitaires ? L'équipe se mobilise et propose de se retrouver le 10 juillet 2021 afin de désherber à la main une partie du cimetière.
  - Oliver STENERT nous signale qu'une habitante se plaint du manque d'entretien de son voisin, bâtiment neuf laissé à l'abandon.
  - Agnès FEUGERE présente un compte rendu du CA de l'AIPA. Actuellement, 66 lits sont occupés, une liste d'attente a été mise en place. Le matériel informatique ainsi que les véhicules ont été changés.
  - L'assemblée générale de l'association du Fresne et du Tilleul a eu lieu. L'année a été compliquée. La bibliothèque a besoin de nouveaux bénévoles.
  - Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 29 septembre 2021 à 19h00.

3

